



## Etat du vignoble : épisodes de gel d'avril et premiers épisodes de grêle

Situation au 12 mai 2017

Alors que la vigne avait démarré son cycle végétatif avec jusqu'à 10 jours d'avance, deux vagues de froid ont traversé la France, induisant des dégâts de gel plusieurs matins entre le 18 et le 29 avril dans tous les bassins viticoles. Les méthodes de lutte enclenchées par les viticulteurs dans le vignoble n'ont pas toujours pu contrecarrer les températures fortement négatives, allant de -3 à -6°C, voire -9°C. Le présent état des lieux est fait à dire d'experts et décrit les surfaces touchées et le taux de bourgeons atteints par le gel. Il ne s'agit pas à ce stade d'estimer un volume de récolte perdue. Ce bilan reste provisoire et nécessite d'attendre la remontée des températures pour évaluer l'état des ceps et leur potentielle capacité à produire.

Les dégâts ont été amplifiés dans les parcelles qui avaient reçu des précipitations avant la période de gel. Certaines parcelles ont été entièrement gelées. Début mai, un grand nombre de parcelles présentaient des dégâts partiels très variables qui vont des toutes dernières feuilles des apex grillés jusqu'aux inflorescences molles avec encore de la verdure des premières feuilles du rameau. Selon des Bulletins de santé du végétal (BSV), le bilan devrait être « très long à établir sachant que sur les vignes partiellement détruites, les dégâts peuvent encore largement évoluer. Il est difficile de connaître la viabilité des organes (feuilles, rameaux et surtout inflorescences) qui ont subi ces grands froids sans pour autant griller ». La stagnation de la phénologie, liée à la fraîcheur courant avril et début mai, n'a pas facilité l'appréciation des dégâts. Certains boutons floraux ont finalement brunis sur des inflorescences pourtant apparemment saines.

Il restera à gérer durant toute la saison cette nouvelle végétation, partie des contre-bourgeons, et son décalage de stade phénologique par rapport aux premières pousses. Début mai, l'hétérogénéité s'annonçait difficile à estomper étant donné que les températures tardaient à remonter. La situation impose désormais le suivi de la reprise de la croissance végétative et le maintien d'un feuillage sain pour assurer une photosynthèse satisfaisante, notamment pour les jeunes plantations. De plus, une gestion différenciée des bioagresseurs selon les cépages et les secteurs est à mettre en place. Travaux en vert et fertilisation seront à ajuster en fonction des symptômes de chaque parcelle. Il est difficile de prédire le niveau de compensation de production grâce au développement des contre-bourgeons.

En outre, fin avril et début mai des épisodes de grêle se sont ajoutés dans plusieurs vignobles soit déjà touchés par le gel, soit jusque là indemnes.

### Champagne

L'épisode de gel de la nuit du 19 au 20 avril a touché les 319 communes de l'appellation à des degrés divers. 79 % des parcelles ont subi des dégâts de gel, avec en moyenne 25 % des bourgeons détruits. L'impact varie de 10% des bourgeons gelés à la totalité. 22% du vignoble serait entièrement détruit. Les zones les plus touchées – de 40 à 50% – sont la Côte de Bar, la Montagne de Reims et la partie occidentale de la Vallée de la Marne.

### Alsace - Est

Dans certaines communes (Bennwihr, Sigolsheim, Turckheim, Scherwiller, Châtenois, Ergersheim...), totalisant plus de 1 000 ha, les dégâts vont au-delà de 80 %. Le reste du vignoble est également touché par le gel mais les dégâts sont beaucoup plus disparates. Au niveau de la Harth de Colmar, la fourchette se situe plutôt entre 20 et 40 %. Sur une même zone, l'intensité des dégâts est très large.

Le gewurztraminer, de par son stade avancé, a le plus souffert. Les coteaux théoriquement moins gélifs sont impactés dans une moindre mesure. Les parcelles en plaine affichent les pertes les plus lourdes. Les contre-bourgeons des parcelles touchées à 80 ou 100 % sont souvent également détruits par le gel. Environ 4 000 ha seraient touchés, dont 1 700 très lourdement.

En Lorraine, il est rapporté des dégâts hétérogènes qui peuvent être localement importants.

### Bourgogne - Beaujolais - Savoie - Jura

Dans la Nièvre, la situation est très contrastée, avec des parcelles touchées à 100% et d'autres indemnes. Le réseau de parcelles BSV présente 60% de ceps touchés avec 30% des bourgeons gelés. Un second épisode a apporté quelques nouveaux dégâts.

En Saône-et-Loire, le secteur du Clunisois-Vallée de la Grosne est le plus impacté par le gel avec des dégâts qui vont de quelques bourgeons touchés à la totalité des rameaux grillés dans certaines parcelles. Des dégâts ponctuels sont notés dans le reste du département.

En Côte-d'Or, les vignobles du Châtillonnais et de l'Auxois ont été très affectés ; dans la Côte et les Hautes Côtes, les dégâts sont ponctuels et très localisés. Un second épisode a principalement touché la Côte de Beaune et ponctuellement la Côte de Nuits et les Hautes Côtes.

En Franche-Comté, la quasi-totalité du vignoble a été fortement concernée, à l'exception des secteurs de l'Etoile, Arlay, Villette les Arbois et Saint-Cyr qui ont été plus épargnés. 42% des parcelles du réseau BSV présentent plus de 70% de bourgeons touchés. Quelques nouveaux dégâts ont été notés très localement suite à un second épisode de gel.

Dans l'Yonne, les dégâts sont plus importants qu'en 2016. Des secteurs épargnés l'année dernière ont été touchés, les bas de parcelles comme les plateaux. Le nord et sud-ouest Chablisien ainsi que le Vézélien sont les zones les plus affectées.

Pour le Beaujolais, le sud est plus fortement touché que le nord. Les épisodes de gel se sont succédé depuis le 20 avril et l'impact est très hétérogène. La vallée de l'Azergues est particulièrement touchée avec de nombreuses parcelles détruites à 100 %. La totalité des communes du sud Beaujolais et des Coteaux du Lyonnais serait atteinte, et ce de manière hétérogène avec de 5 à 100% des bourgeons touchés. Le nord du Beaujolais ne serait atteint qu'à environ 10 %.

La Savoie a été en partie impactée, mais avec des dégâts peu importants.

De gros dégâts sont rapportés dans le Bugey avec parfois destruction totale de la végétation, le taux de bourgeons gelés varie de 40 à 100%. Belley a été touché par une seconde vague de gel.

Grêle : Les orages du 3 mai ont été accompagnés très localement par des averses de grêle ou de grésil. Si les dégâts se limitent la plupart du temps à quelques feuilles trouées (Chassagne, Premeaux en Côte d'Or), ils sont plus marqués dans quelques villages du Mâconnais (Chardonnay, Plottes, Ozenay) et du Couchois-Maranges (Saint Sernin du Plain). A signaler également, quelques épisodes localisés de grêle le 28 avril dans le nord de la Côte Chalonnaise et du grésil le 1<sup>er</sup> mai en zone nord Mâconnais.

### Vallée du Rhône - Provence

Des dégâts ont été signalés le 19 avril dans le Vaucluse (Goult, St Pantaléon) et dans les Bouches-du-Rhône (Lançon, Lambesc, Rognes) puis de nouveaux dégâts ont été signalés suite au gel des 20, 21 et 22 avril.

Des dégâts très variables (de 5 à 100%) sont fréquemment observés. Sur une même commune, certaines zones sont gelées à 100%, d'autres ne sont pas concernées par le gel. Certains vignobles du Var, des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et de la Drôme ont été partiellement touchés.

Dans les Côtes du Rhône septentrionales, des dégâts sont observés sur des parcelles de bas fonds, en plaine et sur certaines parcelles de plateau.

Dans le Roannais, il est relevé jusqu'à 60% des bourgeons touchés.

Des importants dégâts sont rapportés dans le Diois : la moitié du vignoble serait complètement grillé. Globalement, toutes les communes seraient touchées, mais à des intensités variables, de 10% à 100%.

En Ardèche, certains secteurs sont touchés par le gel à 100%.

Grêle : Des dégâts sont observés dans le sud de la Drôme et le nord du Vaucluse suite à l'orage du 2 mai, touchant des parcelles jusqu'à 100% localement. Les communes concernées sont : St Paul-Trois-Châteaux, Suze la Rousse, St Restitut Mirabel aux Baronnie, St Maurice sur Eygues (commune la plus touchée).

### Corse

Les dégâts restent localisés avec quelques domaines qui ont pu être fortement atteints, jusqu'à 100%. Cela concerne essentiellement les communes de Ponte Leccia, Linguizzetta, Ghisonaccia/Alzitone, Figari, ainsi que dans une moindre mesure Patrimonio, Aghione et Bonifacio.

### Languedoc-Roussillon

Un important épisode de gel s'est déroulé entre le 20 et le 22 avril sur l'ensemble du vignoble. Le gel a frappé une très grande majorité de communes notamment dans les zones les plus sensibles (bord de rivière, de ruisseau, bas-fonds...) mais aussi en situation de plaines et de coteaux. Cet épisode de gel a touché des parcelles en végétation et les dégâts observés peuvent être très importants selon les parcelles, les parties de parcelles et les zones du vignoble, dont le Minervois, le bas Saint-Chinianais, et dans les zones de Pézenas et de Montpellier. Les dégâts sont très variables, pouvant aller jusqu'à 100 % de la végétation gelée. Une première estimation évaluait que le gel avait touché 15 000 à 20 000 ha de vignes dans l'Hérault, et autant dans l'Aude. 10 à 20% des surfaces de vignes des Pyrénées-Orientales seraient aussi touchées. Un second épisode de gel dans l'Aude, le Minervois, la Basse Vallée de l'Hérault et le nord de Montpellier a généré des dégâts dans de nouveaux secteurs.

Grêle : Le 30 avril, un orage de grêle a touché certaines communes du Minervois (Olonzac...).

### Sud-Ouest

Au cours des nuits du 19 et du 20 avril, des épisodes de gelées très étendus ont touché la majeure partie des vignobles à des degrés divers selon les secteurs et les parcelles. L'impact du second épisode de gel est moins important que le premier, mais il vient aggraver des situations déjà ponctuellement critiques.

Dans le vignoble de Cahors, les dégâts sont considérables en vallée (80 à 100% des bourgeons grillés) et sur le plateau (40% des bourgeons grillés).

Lot-et-Garonne : principalement sur des parcelles en bas-fonds autour de Villeneuve-sur-Lot et Duras. Les dégâts sont globalement faibles mais des parcelles ou parties de parcelles plus gélives peuvent présenter des dégâts plus importants (jusqu'à 50% des rameaux).

Gaillac : l'impact de la seconde gelée est moins massif que le premier, mais il vient aggraver des situations déjà ponctuellement critiques. Début mai, sur les parcelles les plus touchées par le gel, on observe un timide redémarrage des entre-cœurs et des bourgeons de la base, mais très peu de départ des bourgeons secondaires sur les baguettes.

Gascogne-St Mont-Madiran : le nouvel épisode de gel survenu fin avril a touché de nouvelles parcelles sur l'extrême ouest du département (Mauléon, Cazaubon...) et a aussi accentué à la marge les dégâts sur les parcelles déjà touchées lors du gel du 21 avril.

A Fronton, 30 à 40% des surfaces seraient touchées, le gel y aurait détruit entre 20 et 100% des bourgeons.

### Aquitaine

Les 60 000 ha concernés par le gel sont atteints de façon très variable, de 10% à 100% selon les parcelles. Entre 80 et 100% des vignes dans le sud du Médoc, notamment à Margaux, sont concernées. Sur l'ensemble du Médoc, la moitié des surfaces sont touchées.

Lalande-de-Pomerol, Blaye, les Côtes de Bourg ou encore Pessac-Léognan sont également très impactés. A Saint-Emilion, entre 70 et 80% du vignoble a été touché. Dans le libournais : de nombreuses parcelles sont touchées de 80 à 100%. De gros dégâts sont à déplorer dans la plaine de la Dordogne et de nombreuses parcelles sont très touchées dans l'ensemble de l'Entre-Deux-Mers.

De nombreuses parcelles sont détruites dans le Sauternais. Dans le reste de la vallée de la Garonne, un grand nombre de parcelles sont atteintes à plus de 50%.

### Charentes - Cognac

Une grande partie du vignoble a été touchée par cet épisode de gel, soit environ 40 000 ha, à l'exception d'une fine bande côtière et des îles. Les dégâts les plus importants sont situés dans les parcelles des bas-fonds et dans les plaines où les dégâts atteignent fréquemment 100% des bourgeons. 25 000 ha sont touchés à plus de 80%. Dans les coteaux, des dégâts de gel de 20 à 30% ont été observés, cela concerne entre 10 à 15 000 ha. Tous les modes de conduite, dont les cordons hauts et les parcelles non attachées ont subi des dégâts de gel.

### Val de Loire - Centre

Les dégâts de gel enregistrés sur plus de 10 jours touchent l'ensemble des vignobles du bassin. Le vignoble du Muscadet a été touché à 70%. Les Fiefs vendéens sont touchés à hauteur de 10% des bourgeons. L'Anjou a été gelé à 30%, mais avec certains secteurs à plus de 90%, comme à Savennières.

Dans les vignobles de Touraine les dégâts sont très hétérogènes. Bourgueil et Chinon sont touchés à 30% et Saint-Nicolas-de-Bourgueil est plus épargné. Les Coteaux du Vendômois sont touchés à 50%, pouvant aller jusqu'à 100%, Cheverny et Cour Cheverny à 80% allant aussi sur certains secteurs jusqu'à 100%. Touraine-Noble-Joué a été touché à au moins 45%, Mesland constate peu de dégâts, Amboise à plus de 70% sur certains secteurs de la rive gauche, Montlouis est touché à 40%.

L'Orléanais est touché à plus de 80%.

Le vignoble du Centre est touché de manière hétérogène. Les Coteaux du Giennois et Pouilly fumé seraient touchés à au moins 50%. Sancerre est significativement touché. Les vignobles de Quincy, Reuilly et Menetou-Salon présentent le moins de dégâts. Chateaufort est totalement gelé sur 70% de son aire, et à 70% des bourgeons sur les 30% des autres parcelles.

Les Cotes d'Auvergne voient la moitié du vignoble touché avec certains secteurs gelés à 100%.

### Pépinière viticole

Des vignes-mères de greffons ont été impactées par le gel (Aquitaine, Charente-Cognac, au pied du Mont Ventoux notamment), induisant potentiellement des baisses de récoltes de bois cet automne (maturité des bois et diamètre insuffisants), et pouvant compromettre le nombre des greffages et donc la production de plants de vignes nécessaires aux plantations de la campagne 2018/2019. De plus, quelques rares dégâts ont été signalés sur vignes-mères de porte-greffe en PACA.

Dans certains secteurs, les jeunes plantations du début de ce printemps ont pu être touchées, le risque de non-reprise est à craindre. Les plantations de l'année, les complantations et les jeunes plantiers risquent de reprendre plus difficilement, selon les réserves accumulées.